

DÉPÔT D'AMIANTE EN DÉCHÈTERIE

PROCÉDURE À SUIVRE POUR LES PARTICULIERS



Communauté de Communes de Nozay
9 rue de l'Église 44170 Nozay
www.cc-nozay.fr

Service de collecte des déchets ménagers
02 40 79 51 52
service.dechets@cc-nozay.fr

Quels types de déchets d'amiante déposer ?



Il s'agit des déchets compacts, dit d'amiante liée, sous forme d'amiante-ciment ou de fibrociment. Par exemple : tôles, ardoises, tuyaux, gouttières, cloisons, plaques d'isolation, etc.



Contactez le service de collecte des déchets ménagers pour vous assurer de la conformité des déchets à déposer.

Que faire des déchets d'amiante ?

Une benne spéciale amiante est disponible à certaines dates **pour les particuliers à la déchèterie de l'Oseraye à Puceul.**



Pour accéder à la déchèterie, vous devez présenter un badge d'accès qui vous a été remis au titre d'utilisateur du service de collecte des déchets ménagers de la Communauté de Communes.



Comment les déposer ?

L'agent·e présent·e n'est pas autorisé·e à manipuler les déchets d'amiante.

Les dépôts sont limités à 1m³ par foyer et par jour.

Vous devez préparer votre chargement :

- Porter masques et gants adaptés lors des manipulations. L'amiante, en règle générale, se dégrade naturellement et libère de fines particules particulièrement volatiles. Protégez-vous avec des masques anti poussières (norme EN 149 FFP3S), des combinaisons et des gants étanches, des lunettes et des sur-bottes.
- Ne pas casser, découper ni frotter les éléments à base d'amiante.
- Humidifier les déchets pour éviter l'émission de poussière.
- Conditionner les déchets en sacs hermétiques ou les emballer dans une bâche avec du scotch ou du film plastique.
- Bâcher la remorque ou votre coffre pour qu'aucun élément ne soit abandonné dans la nature.
- Si d'autres dépôts sont à prévoir, les déchets d'amiante sont à déposer en premier.

Si votre dépôt est refusé sur place, il faut reconditionner vos déchets ou faire appel à une entreprise privée.

Pour votre sécurité, n'hésitez pas à faire appel à des entreprises certifiées pour vos travaux de retrait et de confinement de matériaux contenant de l'amiante.

Quand déposer les déchets d'amiante ?

Le calendrier est à retrouver sur le site de la Communauté de Communes de Nozay www.cc-nozay.fr.

Horaires de la déchèterie de l'Oseraye

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Toute l'année (sauf juillet et août)	14h - 18h	14h - 18h	14h - 18h	14h - 18h	14h - 18h	
Du 1 ^{er} juillet au 31 août	8h30 - 12h30	8h30 - 12h30	8h30 - 12h30	8h30 - 12h30	8h30 - 12h30	9h - 12h30 14h - 18h

Besoin de renseignements ou de conseils ?

Contactez le service de collecte des déchets ménagers de la Communauté de Communes de Nozay:



02 40 79 51 52

service.dechets@cc-nozay.fr

www.cc-nozay.fr

.....
.....
.....

Pour suivre les actualités de la Communauté de Communes de Nozay, retrouvez les informations sur :



www.cc-nozay.fr



La page Facebook de la
Communauté de Communes de Nozay

